

TREB'INFO

Mars et
Avril 2007



Mairie de Trébeurden
rue des plages
22560 TREBEURDEN
Tél 02.96.15.44.00

PLU : LA SITUATION UNE ANNEE APRES SON APPROBATION

Le 13 janvier 2006, le Conseil Municipal approuvait le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui ouvrait de nouveaux espaces à l'urbanisation et affirmait la vocation touristique de la station avec l'espoir de donner une nouvelle impulsion au développement économique et démographique de la Commune. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Dans un contexte général d'explosion du marché immobilier, Trébeurden prouve son attractivité. Les indicateurs, mais aussi les nombreuses demandes de renseignements émanant de particuliers et de promoteurs témoignent de l'effet levier produit par le PLU.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'activité des services techniques en matière d'urbanisme au cours des sept dernières années :

	PC	DT	CU	RU	PL
2000	88	104	59	92	2
2001	66	100	49	119	2
2002	86	125	43	116	2
2003	75	114	56	132	2
2004	104	134	67	118	2
2005	103	124	67	126	2
2006	107	121	90	138	15

Sous l'effet du PLU, les chiffres des "Permis de Construire" (PC) et des "Demande de Travaux" (DT) se sont maintenus en 2006. Mais ce qui ressort le plus est l'augmentation significative du nombre de "Certificat d'Urbanisme" (CU), de "Renseignements d'Urbanisme" (RU), ainsi que l'envolée du nombre de "Permis de Lotir" (PL).



Les 107 "Permis de Construire" délivrés en 2006 se répartissent en 54 dossiers relatifs à de nouvelles constructions et 53 dossiers relatifs à des extensions d'habitations existantes, soit un total de 130 logements neufs, dont notamment :

- Rue de Kernévez, face au camping Armor-Loisirs : 36 logements (3 immeubles)
- Rue de Kernévez, carrefour avec la route du Can : 8 logements (1 immeuble)
- Route de Lannion, au niveau du nouveau rond point : 31 logements indépendants

Les 15 dossiers de "Permis de Lotir" de 2006 représentent 56 lots, dont notamment :

- Christ, en contre bas de la Chapelle: 22 lots
- Rue de Kérariou, carrefour de Pont ar Prelec : 15 lots
- Route de Lannion, après le carrefour de Poul Ranet: 5 lots

Pour mémoire, les principaux "Permis de Construire" délivrés en 2005 (sous le POS) :

- Lotissement communal du Gavel : 18 logements
- Rue du Pouldu, sortie du bourg : 38 logements (4 immeubles)
- Rue de Molène : 27 logements (ex-immeuble de la colonie Drancy)
- Rue des Genêts : 14 logements (1 nouvel immeuble)

Note : 134 déclarations d'intention d'aliéner (de vendre) ont également été déposées en 2006. La Mairie ne dispose pas de référence pour les années précédentes.

RAPPEL : Les documents du PLU, dont notamment le règlement et les documents graphiques (plans), de même que les divers documents administratifs relatifs à la construction sont disponibles en Mairie ou accessibles sur le site internet de la Commune à l'adresse " <http://www.trebeurden.fr> ", rubrique "Urbanisme".

DGE 2007

Le Maire informe l'Assemblée des opérations éligibles à la Dotation Globale d'Équipement (DGE) pour l'année 2007.

A ce titre, il propose de présenter :

- une nouvelle tranche du dossier de restructuration-extension de la Mairie, dont les travaux viennent de débuter,
- le projet d'aménagement de voirie dans le quartier de Boquello, qui devrait débuter au second semestre 2007 et qui, face au refus d'un propriétaire de céder 18 m² d'emprise de façon amiable, nécessitera la mise en œuvre d'une DUP (Déclaration d'Utilité Publique). Elle sera précédée d'une enquête publique qui se déroulera du 16 avril au 2 mai 2007, Monsieur NICOL ayant été désigné comme Commissaire Enquêteur.

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet de restructuration-extension de la Mairie pour un coût total de 1.247.228 € HT et **DEMANDE** qu'une quatrième tranche de travaux, pour un montant de 529.728 € HT soit retenue au titre de la DGE pour 2007,
- **APPROUVE** le projet d'aménagement d'un giratoire à la sortie de Boquello pour un coût de travaux de 148.990 € HT et **DEMANDE** que ces travaux soient retenus au titre de la DGE pour 2007.

TARIFS 2007

Le Conseil Municipal ADOPTE :

- le principe d'une augmentation de tous les tarifs de 2%, à l'exception des travaux qui subissent une hausse de 5%.
- le principe d'une facturation pour la location d'une salle de réunion par les Syndics.

ECOLE MATERNELLE

Le Maire informe l'assemblée du courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie en date du 20 décembre 2006 l'informant du projet de fermeture d'une classe à l'école maternelle.

Affichant son désaccord avec la politique de l'Éducation Nationale qui tend peu à peu vers la suppression de l'école maternelle, **le Conseil Municipal REFUSE** la fermeture d'une classe à l'école maternelle à la rentrée 2007 et motive sa position dans un long courrier lu et approuvé en séance demandant à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de revoir sa

décision, en faisant valoir :

- La politique sociale de logement menée par la Commune favorisant l'accueil de familles avec enfants,
- Le développement de la Commune de Trébeurden depuis l'approbation du PLU,
- L'absence de solution collective type crèche et le coût d'une assistante maternelle,
- Le surnombre des élèves par classe,
- Le devenir d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé d'École Maternelle),
- L'effectif prévu à la rentrée 2007 qui devrait être identique à celui de la rentrée 2006 (135 élèves).

ECOLE PRIMAIRE

1 – Travaux à court terme

- ♦ Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de prévoir des travaux dans les locaux de l'école primaire. Pour des raisons de sécurité et d'accessibilité des locaux, il est envisagé de réaliser rapidement le transfert de la classe située à l'étage du bâtiment ancien. Toutefois, l'affectation des locaux s'opérera en 2 temps.
- ♦ Pendant les vacances de février, il a été procédé à une première série de déménagements limitée à la classe de Monsieur Pennec (située à l'étage du bâtiment ancien), à la BCD et à la Garderie.
- ♦ Les derniers déménagements, programmés cet été, concerneront l'espace enseignants, la salle informatique et à nouveau la classe de Monsieur Pennec.

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux d'aménagements prévus à l'école primaire dont le coût estimatif est fixé à 8.360 € HT,
- **SOLLICITE** une aide financière auprès du Conseil Général des Côtes d'Armor au titre des aides accordées pour la réalisation de travaux dans les écoles du 1er degré.

2 – Création de nouvelles classes

Le Maire informe l'Assemblée qu'à l'issue des réflexions menées par la commission ad-hoc concernant la création de nouvelles classes, ainsi que de la pré-étude réalisée par le CAUE, il paraît opportun d'entreprendre une étude d'urbanisme afin de disposer de solutions pertinentes permettant d'augmenter le nombre de classes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à lancer une consultation en vue de la réalisation d'une étude d'urbanisme portant sur la zone proche de l'école primaire,
- **SOLLICITE** une aide financière auprès du Conseil Général des Côtes d'Armor pour la réalisation de l'étude.

DENOMINATIONS DES ECOLES ET RUES

Le Maire informe l'Assemblée de la réflexion menée depuis plusieurs mois pour identifier les écoles, certaines rues et lieux de la commune et demande à Melle LE PROVOST de rappeler le contexte et de faire des propositions aux membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal APPROUVE les dénominations suivantes :

- Ecole primaire : Jean Baptiste LE CORRE
- Ecole maternelle : La Roche Mignonne
- Rue du stade : Rue Pierre MARZIN
- Rue " du cimetière " : Rue Jean Pierre PINOT
- Lotissement du Gavel : Rue de Milliau et venelle de Milliau
- Esplanade de Trozoul/Tresmeur : Esplanade Aristide BRIAND

PLANETARIUM

Le Maire informe l'assemblée de la lettre de Monsieur le Président de la SAEM du Planétarium en date du 19 décembre 2006 l'informant, dans le cadre des opérations de liquidation de la structure, de la nécessité de renoncer à la créance en compte courant.

Le Conseil Municipal :

- Vu la délibération du 08 février 2002 approuvant le versement d'une participation à hauteur de 9.604 €,
- **APPROUVE** le renoncement à la créance en compte courant (capital et intérêts) versée à la SAEM du planétarium de Bretagne.

FOYER DU GAVEL

Le Conseil Municipal EMET un avis favorable au projet d'agrandissement du foyer du Gavel afin d'intégrer, en particulier pour des questions de sécurité (interventions nocturnes), les résidents des cinq pavillons dans la structure principale.

En outre, cette opération permettrait de libérer les cinq pavillons, propriété de Côtes d'Armor Habitat, qui deviendraient des logements locatifs.

NAISSANCES :	JEGOU Gwendoline, née le 1 ^{er} janvier LISSILLOUR Arthus, né le 1 ^{er} janvier	LE GRAND Marion, née le 14 janvier LEMAIRE-LE GUILLOUZER Thomas, né le 19 janvier
DECES :	ASSICOT Christiane, décédée le 1er février DERRIEN Edmond décédé le 08 février LE GAC Michel décédé le 12 février	BAUDONT Louise, décédée le 18 février RIOU Marie-Claude, décédée le 18 février AUBERT Marcel, décédé le 19 février

LES NOCES DE PLATINE DE MARIE ET

JOSEPH COATNOAN



Samedi 10 Mars devant Monsieur le Maire et entourés de toute leur famille, Marie LE MEUR et Joseph COATNOAN ont célébré leur 70 années de mariage, un certain 30 novembre 1936. Le couple coule une paisible retraite à Trébeurden où il n'est pas rare de les rencontrer lors de leur promenade quotidienne. Marie et Joseph ont 3 enfants, 2 petites filles et 6 arrière-petits-enfants.

Joseph est né le 20 octobre 1912 à Pleumeur-Bodou et Marie le 26 juin 1918 à Trébeurden. De 1937 à 1972, ils ont tenu ensemble la boulangerie de Pleumeur Bodou. Joseph a été prisonnier trois ans et demi lors la dernière guerre. A l'issue de la cérémonie Michel Lissillour leur a remis la médaille d'or de la Commune. Nous leur adressons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.

LES INSCRIPTIONS

AUX ECOLES :

Afin de préparer l'année scolaire 2007, les directions d'école rappellent à tous les parents qu'il est important de procéder **dès maintenant** aux inscriptions de tous les élèves qui auront **2 ans au 31 août 2007**. C'est en effet en début d'année que l'inspection d'académie évalue les effectifs de la rentrée de septembre et attribue les postes d'enseignants.

DU COTE DE LA CULTURE

▪ EXPOSITION DE PEINTURE

L'exposition de peinture pour la Fête de la Musique aura lieu du vendredi 15 au dimanche 17 Juin 2007 (de 14h à 17h) à la Maison de la mer. Les artistes qui veulent y participer seront les bienvenus. Le thème que la Commission Culture a retenu pour cette édition 2007 est "La Musique". Comme chaque année, le public sera invité à voter pour l'œuvre de son choix. ⇒ **Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à la Mairie.**

▪ COMITE DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage organise un voyage à Villanuova sul Clisi du 20 au 28 août 2007. Un détour par Florence est prévu à l'aller : nos amis italiens nous rejoindront dans la ville des Médicis, que l'on visitera ensemble. Les détails des prix et de séjour seront communiqués ultérieurement.

Si ce voyage vous intéresse, n'hésitez pas à vous pré-inscrire dès à présent auprès de l'une des personnes suivantes : **Françoise LE MERRER** au 02 96 23 37 27, **André LE BARS** au 02 96 15 49 64, ou **Marceline MORLAIX** au 02 96 23 51 90.

▪ LE CHAT BOTTE REVIENT ET PRESENTE : "LE TICKET GAGNANT"

La troupe du Chat Botté revient après avoir fêté ses 20 ans en 2005 et avoir pris une année sabbatique l'an dernier. Elle propose cette année une pièce inédite d'un jeune auteur Trégorrois François CORNIC, membre de cette troupe (rappelez-vous le chat Botté de 2005 !) qui en assure également la mise en scène. Cette pièce, qui sera une création, s'intitule "le ticket gagnant". Elle met en scène huit acteurs qui travaillent actuellement d'arrache pied pour donner au public de Trébeurden et d'ailleurs, une comédie qui saura les divertir.

L'intrigue se déroule dans le milieu pas toujours très net des courses et du jeu. Le personnage principal aura du fil à tordre avec des messieurs ayant des méthodes ... expéditives, une belle mère chanceuse et acariâtreet On ne vous en dira pas plus, allez les voir.

Les dates des représentations : les vendredi 6, samedi 7 avril à 20h30 - vendredi 13, samedi 14 avril à 20h30 et dimanche 15 avril à 15h - Salle Mézascol - Prix: 8 € (6 € pour les enfants de moins de 12 ans). Les billets seront en vente une quinzaine de jours avant le spectacle à la Maison de la Presse de Trébeurden et à la Librairie Gwalarn de Lannion.

L'ASSOCIATION TREGOR-SENEGAL RECHERCHE DES PARRAINS



Confrontées à un chômage très important, de nombreuses familles sénégalaises rencontrent des difficultés pour scolariser leurs enfants. Née d'une initiative locale, l'association Trégor-Sénégal a été créée pour venir en aide à ces enfants défavorisés et surtout aux filles très souvent délaissées. L'association collabore avec la direction de l'enseignement catholique de Thiès. Le service de parrainage leur propose des enfants à prendre en charge. Actuellement 28 enfants scolarisés dans des écoles de différentes communes sénégalaises sont parrainés par des familles trégorroises. L'association lance un appel pour trouver d'autres parrains. Dix euros par mois suffisent pour scolariser un enfant ! ... Si vous êtes sensibles rejoignez-nous.

Contact : Annie Glaziou, Présidente de l'association Trégor-Sénégal.
email : www.tregor-senegal@wanadoo.fr

LOTISSEMENT DU GAVEL : Les locataires prennent possession de leur logement



Le lotissement communal du Gavel comprend 9 pavillons locatifs, dont la construction a été confiée à la société BSB (Bâtiment et Style de Bretagne), et 9 lots à bâtir de 560 à 670 m² en accession à la propriété. Ces derniers ont trouvé des acquéreurs et sont aujourd'hui pour la plupart en cours de construction.

Respectant le planning, la société BSB entreprend actuellement la finition de ses pavillons, elle assure aussi la gestion des locations, le choix des locataires se faisant en concertation avec la Commune. Progressivement ces derniers ont tous pris possession de leur logement.

EXTENSION DE LA MAIRIE ET CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL

L'attribution en fin d'année 2006 du lot gros œuvre à l'entreprise CBL de Lannion a permis de relancer le projet qui était au point mort depuis le dépôt de bilan en mai 2006 de la société SCE. La phase opérationnelle a débuté en février par les déplacements des réseaux (électricité, téléphone, eaux pluviales, eau potable, assainissement, incendie). Le désamiantage de l'ancienne Mairie et la démolition des constructions qui sont accolées au bâtiment d'origine sont en cours, puis suivront les travaux de gros œuvre.



Après la décision du Tribunal Administratif du 6 mars ordonnant la suspension de l'exécution du permis de construire du Centre Culturel, jusqu'à ce qu'il soit statué sur le fond, la Commune a très rapidement réagi en présentant lors du Conseil Municipal du 9 mars un permis de construire modificatif qui a été déposé le 13 mars. Le modificatif consiste en la création, à l'arrière de la salle omnisport, d'un parking de 121 places, qui s'ajoutent aux 57 déjà prévues, portant à 178 le nombre total de places créées.

CONVOI SOLIDARITE ROUMANIE 2007

Le convoi pour la Roumanie partira le 8 mai 2007 vers Villecelle. Les organisateurs sont demandeurs de peluches, jouets et jeux (fonctionnant sans pile). Vous pouvez les apporter les samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril, lors de la Bourse aux vêtements pour la Roumanie qui se tiendra sur le parking de la Mairie (Route de Kérariou) de 10h à 12h et de 14h à 17h, ou durant la permanence du jeudi 4 avril, de 10h à 12h. **⇒ SVP : N'apportez plus de vêtements !**

LE CALENDRIER DES PROCHAINES ANIMATIONS

Vendredi 23 Mars	Conférence avec Raphaëlla le Gouvello, organisée par l'Ecole de voile : <i>Le développement durable</i> .	du 18 au 20 Avril les 28 et 29 Avril	La marée de Milliau. <i>Défi Wind surf</i> organisé par l'école de voile, au port à partir de 13h30.
Vendredi 30 Mars	Conférence organisée par le Comité de Jumelage: " <i>Catherine et Marie de Médicis</i> ", 20h30 à Mézascol (5 €).	du 28 au 30 Avril	Régate <i>Trégor Cup Entreprises</i> - Baie de Tresmeur, organisée par le Yacht Club.
Lundi 9 Avril	Place aux Mômes " <i>Carton Pattes</i> ".	Samedi 5 Mai	Régate <i>Trébeurden</i> organisée par l'école de voile, à partir de 14 h.
6-7,13-14-15 Avril	Le Chat Botté : " <i>Ticket gagnant</i> ".	Dimanche 13 Mai	Rallye pédestre organisé par l'Amicale Laïque.

Pour plus de précisions se renseigner à l'Office de Tourisme - Tel 02 96 23 51 64

PLACE AUX MOMES : ⇒ "**Carton Pattes**", Lundi 9 avril à 17h, salle du CCAS à Trozoul (*entrée libre*).

C'est l'histoire de boîtes. De grandes et de petites boîtes en carton. Au fond de chacune d'elles est tapie un rêve. Et lorsque s'ouvre une boîte, une apparition s'en échappe. Drôles, curieux ou inquiétants, dix phénomènes vont s'exhiber tour à tour pour disparaître ensuite dans leur monde en carton.

A VOS PLUMES !

Cet espace "tribune libre" vous est réservé. A condition de vous être identifié, nous publierons vos lettres, remarques et messages ... et nous y répondrons. Merci de les déposer dans la boîte à lettres prévue à cet usage à l'arrière de la Mairie.

Question de Madame Quélavoine Monique

Pourriez-vous indiquer les dates de réunion du Conseil Municipal dans vos *Treb'Info* pour les mois à venir ou, par exemple, dire "*le Conseil a lieu tous les n^{ième} vendredi ou autre jour du mois du mois*", afin que les gens qui n'achètent pas la presse locale soient tout de même informés de ces réunions et puissent y aller ?

⇒ Les réunions du Conseil Municipal sont difficilement planifiables à l'avance. La seule obligation est qu'il y en ait au moins une réalisée par trimestre. Bien souvent c'est l'urgence d'un dossier, d'une échéance, ou la consistance de l'ordre du jour qui décide de leur tenue, ceci explique la difficulté à les faire paraître deux mois à l'avance dans le *Treb'Info*. Je peux cependant vous annoncer que le prochain Conseil Municipal se tiendra le mercredi 28 mars à 20 heures. Il sera essentiellement consacré aux budgets (Commune et budgets annexes).

Michel Lissillour

.....

.....

.....

.....